

Mail reçu le 19/09/2022 à 18h28

Enquête publique

Réensablement sur dix ans des plages d'Arcachon et du Nord Pyla

Bonjour,

Résident du Pyla, je souhaite émettre une contribution sur l'enquête publique visée en objet.

- Les plages sont un espace public de convivialité et à fortes retombées économiques, qu'il faut entretenir. Elles sont un élément essentiel de l'attractivité de notre ville. Elles sont un lieu de découvertes, d'activités, et de vie sociale dont on ne peut se passer, notamment nos enfants. Elles sont en outre un paysage remarquable.

- Leur entretien concourt à la protection du trait de côte et des installations publiques et privées.

- L'innocuité des opérations d'entretien sur le milieu géomorphologique, la faune et la flore, est largement démontrée par toutes les études : l'impact des travaux sur les espèces présentes, que ce soit sur les lieux de prélèvement ou sur les lieux de dépôt, régulièrement étudié par le laboratoire EPOC de la Station Marine d'Arcachon, dans ces zones de sable pauvres et mouvantes, est négligeable.

- Toutes les précautions sont prises pour éviter les désagréments ou accidents lors des travaux eux-mêmes, qui ont lieu sans incident depuis vingt ans.

Il faut donc poursuivre la politique de réensablement des plages du Pyla.

Sincères salutations

Nicolas Bourachot